

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**

RÉGÉNÉRATION ET PLANTATION

Une fois qu'il a atteint la dimension ou l'âge souhaité, l'arbre est prélevé seul ou avec un grand nombre de ses voisins. Se pose alors la question de sa succession. Le forestier appelle cela la régénération : elle est dite « naturelle » lorsque les jeunes arbres sont issus des graines tombées au sol et « artificielle » si le forestier a recours à la plantation.

Régénération naturelle ou artificielle ?

Le choix de l'un ou l'autre type de régénération dépend de nombreux facteurs. Y a-t-il possibilité d'un ensemencement naturel suffisant et uniformément réparti ? Celui-ci sera-t-il composé d'essences souhaitées et en bonne proportion ? Ces semenciers sont-ils de bonne qualité ? Si toutes ces conditions sont remplies, le forestier pourra envisager la régénération naturelle, dans le cas contraire, il se tournera vers la plantation.

La décision de planter implique un investissement financier important : outre l'achat des plants et leur mise en

place, la plantation nécessite souvent une préparation du terrain et éventuellement des mesures de protection (voir ci-contre).

Quels plants choisir ?

Le forestier se fournit chez un pépiniériste en lui spécifiant le type de plants souhaités.

Tout d'abord les essences d'arbres : le choix du forestier se portera sur la ou les espèces les mieux adaptées à l'endroit. Chaque arbre présente en effet des préférences quant aux caractéristiques du sol et à l'altitude, par exemple. Il veillera également à se procurer des arbres d'origine recommandable, bien adaptés à sa région et de belle forme. Le pépiniériste lui présentera, le cas échéant, un certificat d'origine.

Le forestier devra ensuite choisir la taille de ses plants. Plus ils seront jeunes, meilleure sera la reprise. Par contre, des plants plus âgés se défendront d'autant mieux face aux concurrents comme les ronces et les fougères.

Enfin, il reste à opter pour des plants à racines nues ou en motte.

Comment planter ?

Les jeunes arbres seront plantés à la houe forestière (1), à la bêche, à la tarière (2) ou à la canne à plante (3). Un soin important doit être accordé à cette opération pour garantir un taux de reprise maximal. Les plants qui viennent à mourir sont remplacés afin de garantir une couverture homogène de l'ensemble de la surface.

Enfin, en pépinière ou pour la plantation de sapins de Noël, on peut faire appel à une planteuse mécanique qu'il suffit d'alimenter en plants, celle-ci réalisant la fente dans le sol et y plaçant le plant avant de la refermer.



© P. Mertens

© P. Balleux

LA PROTECTION CONTRE LE GIBIER

La plantation est une opération onéreuse qui peut quelques fois être mise en péril par les animaux peuplant la forêt comme le cerf, le chevreuil et le sanglier mais également les rongeurs comme le lapin, le lièvre, etc. Les dégâts que peuvent occasionner ces animaux sont fort divers : abroutissement (1), écorçage ou déchaussement des jeunes plants. Les conséquences sont des blessures, des déformations, voire la mort des jeunes arbres.

Outre des mesures structurelles en termes d'aménagement adéquat de la forêt ou de gestion du gibier, le forestier dispose de mesures de protection : il s'agit principalement des clôtures, des protections individuelles et des répulsifs. Le choix de l'une ou de l'autre méthode dépend des arbres concernés, de la surface à protéger et des menaces.

Les clôtures (2) : utilisées contre les cerfs, chevreuils et sangliers, elles sont particulièrement adaptées aux grandes surfaces de plantation pour une question de coût principalement. Elles présentent néanmoins des désavantages comme la soustraction de surfaces de parcours et de nutrition



importantes pour les animaux. Selon le type de gibier concerné, la hauteur de ces clôtures variera – jusqu'à 2,50 mètres pour le cerf – mais pourra se limiter à deux simples fils électriques pour le sanglier (3).

Les protections individuelles (4) : de conception, de structure et de taille différentes, elles sont utilisées pour la protection de plants isolés ou de

petites surfaces de plantation. Selon le gibier visé, elles seront de hauteur différente : 50 cm pour le lapin, 60 cm pour le lièvre, 120 cm pour le chevreuil et 180 cm pour le cerf.

Les répulsifs (5) : il s'agit de produits de synthèse ou d'origine animale qui agissent par leur odeur ou par un contact désagréable.



LES TYPES DE PLANTS FORESTIERS

Plants à racines nues

Les plants vendus à racines nues sont cultivés en pleine terre dans de grandes pépinières forestières (1). Arrachés mécaniquement, triés par dimensions et conditionnés en bottes, les jeunes arbres sont livrés sur le lieu de plantation. Ils sont plantés à la houe ou à la bêche, en pratiquant une fente plus ou moins large.

Plants en motte

Les plants vendus en motte sont cultivés, hors sol, dans un récipient préformé en matière plastique. Le substrat d'élevage est principalement composé d'un mélange de tourbe et parfois d'écorces broyées.

Boutures et plançons

Le bouturage est un procédé de multiplication adapté aux espèces se reproduisant mal ou difficilement par semis. En particulier, les peupliers, platanes et saules sont multipliés à partir de boutures de rameaux (appelés plançons).

DÉCHIQUETEUSES, BROYEURS ET DÉSSOUICHEUSES

LE BROYEUR À DENTS

Le broyeur à dents est constitué d'un rotor horizontal sur lequel sont fixés des dents coniques en acier (1). La vitesse de rotation du rotor est de l'ordre de 750 tours/minute (modèle pour tracteur) pour les tracteurs.

Les modèles montés sur bulldozer (2) sont généralement équipés d'un moteur auxiliaire de forte puissance. Ces broyeurs travaillent à des vitesses de rotation moindres mais avec un couple nettement supérieur.

Cet outil permet non seulement la destruction des branchages mais également l'arasement des souches. De plus, elle réalise un travail du sol sur une profondeur de 15 à 40 cm (selon les modèles). Les rémanents sont non seulement broyés mais intégrés dans le sol, le tout formant en surface une couche plus ou moins épaisse de mulch.

La gamme d'utilisation des broyeurs à dents en fait un matériel très polyvalent :



préparation de terrain avant reboisement ou en vue de favoriser la régénération naturelle, travaux de débroussaillage ou de dégagement, déchiquetage des souches et racines, entretien et profilage léger des voiries, etc.

Enfin, certains broyeurs étroits (3) sont plus particulièrement destinés à la préparation des plantations en bandes pour lesquelles elles réalisent un travail en profondeur du sol tout en préservant la végétation entre les bandes.

LES DÉCHIQUETEUSES

Les petites déchiqueteuses sont principalement utilisées pour des travaux de broyage limités. Elles sont animées par la prise de force d'un tracteur ou entièrement autonomes (1). Elles sont chargées manuellement ou, dans certains cas, à l'aide d'un grappin associé.

Certains engins combinent déplacement sur la coupe et récupération de la matière (2).

Enfin, citons le cas du broyeur à bol (3) qui permet le broyage d'énormes quantités de résidus d'exploitation en un temps record. Muni d'une grande ouverture, ce broyeur est chargé par grue. Il peut accepter une large gamme de produits allant de morceaux de rondins jusqu'aux souches en passant par les andains souillés de pierres et de terre.



LE BROYEUR À MARTEAUX

Les broyeurs sont des outils conçus pour assurer la destruction et le broyage de végétations et de branches. Ils trouvent leurs principales utilisations dans la préparation des terrains avant la plantation mais également dans l'entretien des plantations, des coupe-feux, etc.

Le broyeur à marteaux (1) est constitué d'un rotor horizontal tournant à une vitesse d'environ 2 000 tours/minute. Il supporte les organes de coupe proprement dit qui sont des marteaux. L'effet de coupe est assuré par la vitesse de ces marteaux (200 à 300 km/h), chacun d'eux pesant environ 2 kg.

Le rotor possède des logettes à l'intérieur desquelles les marteaux peuvent pivoter à 360° autour de leur axe de façon à pouvoir s'escamoter en cas d'obstacle. Cette caractéristique fait du broyeur à marteaux l'outil idéal pour un travail superficiel. Il convient bien aux sols peu profonds ou à forte charge caillouteuse. Cependant, les souches ne sont pas arasées ce qui peut poser des problèmes dans les étapes ultérieures.

Comme pour le broyeur à dents, ce broyeur peut être animé par la prise de force d'un tracteur ou être porté par un bull.



LE BROYEUR À AXE VERTICAL

Le broyeur à axe vertical est destiné plus particulièrement à la destruction de la végétation herbacée et des petits ligneux. Il sera réservé à des opérations légères comme le débroussaillage.

Ce type de broyeur travaille à quelques centimètres de hauteur et n'entre donc pas en contact avec le sol.

Il est constitué d'un axe tournant à grande vitesse et sur lequel sont fixées des chaînes (2). Celles-ci peuvent être munies à leur extrémité d'un organe de coupe.



LES DÉSSOUCHEUSES

On rencontre plusieurs types de dés-soucheuses qui vont, selon les cas, retirer la souche ou simplement la broyer. Le recours à de tels engins n'est pas systématique mais peut, par exemple, s'avérer nécessaire si l'on souhaite mécaniser la plantation.

Pour retirer les souches, on fait appel à des machines très puissantes (grue) équipées d'une sorte de bec (3).

Pour détruire les souches, on utilise des engins de broyage comme le broyeur à dents, des broyeurs autonomes (2) ou d'autres engins spécifiques comme celui illustré ici (1). Monté sur tracteur et animé par la prise de force, il est constitué d'un disque qui va détruite la souche en profondeur. Ce travail est assez fastidieux et n'est donc à réaliser qu'en cas de nécessité absolue.

LES ABATTEUSES/ÉBRANCHEUSES ET PORTEURS FORESTIERS

Les abatteuses constituent, sans aucun doute, les machines forestières les plus impressionnantes. Destinées à optimiser les opérations d'exploitation, elles ont pris un essor considérable notamment dans les pays nordiques depuis quelques années déjà.

Réservées principalement aux éclaircies et à l'exploitation finale des peuplements résineux issus de plantation, elles constituent un savant mélange de puissance, de maniabilité et de technologie informatisée. Tout cela permet à ces abatteuses d'atteindre des rendements horraires de bois abattu et façonné impressionnant.

L'INFORMATISATION

On retrouve dans les abatteuses les plus modernes, un système informatique très puissant. C'est lui qui contrôle le mode de découpe des billons en fonction des dimensions et de la forme de chaque arbre. En contact permanent avec la centrale, ce système rend compte en temps réel des volumes déjà abattus et rajuste son travail en fonction des remarques provenant de la centrale.



Le système permet également à l'opérateur de la machine de se situer sur la coupe, d'en voir les limites et de détecter les limites de réserves naturelles éventuelles.



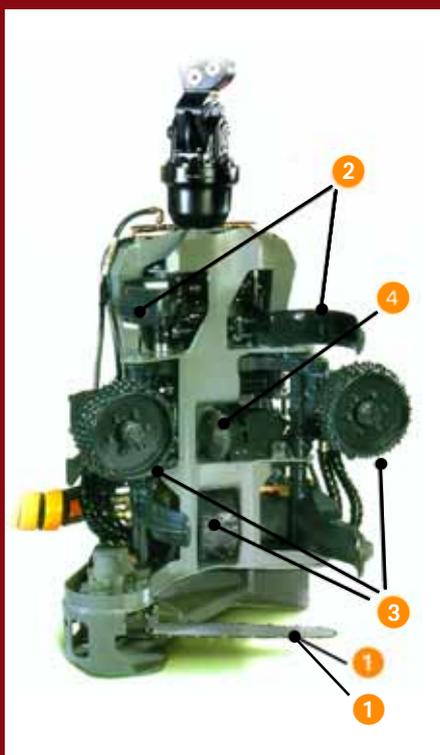
LA TÊTE D'ABATTAGE

Véritable bijou de technologie, la tête d'abattage effectue en quelques secondes, un travail nécessitant près d'une heure à un bûcheron : après s'être saisie de l'arbre, elle le tronçonne, le couche au sol, l'ébranche et le découpe en morceaux. Elle peut également marquer à la peinture chacun des billons en fonction de ses dimensions et traiter la souche pour la prémunir d'attaques de champignons.

Pour réaliser toutes ces opérations, elle est pourvue d'éléments robustes adaptés à la coupe des arbres :

- 1 une tronçonneuse escamotable pour abattre et découper l'arbre ;
- 2 des couteaux pour supprimer les branches ;
- 3 des rouleaux d'entraînement pour maintenir le tronc et le faire circuler au travers de la tête ;
- 4 une roue de mesure et un système de calcul du diamètre de l'arbre.

Il existe de nombreux modèles de tête d'abattage développés par différents constructeurs. Leur poids varie généralement en fonction du diamètre des arbres à façonner. De quelques 600 kg pour les plus petites, adaptées à des arbres de 50 cm de diamètre, on dépasse largement la tonne pour les grosses têtes destinées aux arbres de 70 cm voire quelquefois plus encore.



LE PORTEUR FORESTIER

Compagnon presque inséparable de l'abatteuse, le porteur forestier se charge de récolter sur la coupe les billons et de les transporter en bordure de peuplement.

À l'image de l'abatteuse, il dispose de nombreuses spécificités forestières :

- ◆ six à huit roues équipées de pneus basse pression ;
- ◆ un châssis articulé permettant un angle de 45° et réduisant le rayon de braquage à 8 mètres ;
- ◆ un bras articulé permettant de travailler jusqu'à 10 mètres ;
- ◆ certains modèles permettent d'allonger la zone de chargement sur simple pression d'un bouton ;
- ◆ capacité de chargement jusqu'à 15 tonnes ;
- ◆ la cabine comporte un siège réversible permettant au conducteur de se retourner pour le chargement et le déchargement.



LE CHÂSSIS

Pour répondre à la spécificité du travail forestier, les châssis sont dotés de nombreux accessoires et fonctionnalités :

- ◆ un système de suspension active assurant le maintien vertical de la cabine ;
- ◆ un châssis articulé offrant une maniabilité maximale ;
 - ◆ des phares de travail sur la grue et le toit de la cabine ;
 - ◆ 6 à 8 roues motrices dont la transmission est contrôlée par ordinateur ;
 - ◆ des pneus basse pression qui, en plus du nombre important de roues et du système de répartition des charges, assurent une pression minimum sur le sol.



DÉBARDAGE ET TRANSPORT ROUTIER

LA DÉBARDEUSE À CÂBLE

Cette machine est munie d'un treuil, d'un ou deux câbles principaux et d'une série d'élingues permettant d'attacher un ou plusieurs bois.

Elle est fort utilisée, particulièrement pour les feuillus, dans les terrains difficiles (humides, en pente, accidentés). En effet, puisque la charge est reliée à la machine par un câble, il est possible de libérer temporairement la machine de sa charge lors du passage d'un secteur difficile.

L'utilisation de cette machine implique que l'opérateur descende de sa machine pour accrocher et décrocher les bois.



© P. Balleux



© P. Balleux

LA DÉBARDEUSE À PINCE

Appelé parfois tracto-pince, cet engin est équipé d'une pince ouverte vers le bas et reliée à une structure de soutien à arche simple ou double. La pince, actionnée hydrauliquement, s'ouvre et se ferme grâce à des vérins. Elle comporte généralement un serre-charge (câble passant dans les mâchoires et s'adaptant automatiquement au diamètre de la charge).

La productivité de cette machine est plus élevée sur de courte distance étant donné la rapidité de chargement et de déchargement. Cependant le franchissement des terrains escarpés et moins portants est plus délicat et cause souvent des dégâts au sol.

LES GRUMIERS

Le transport routier des bois assure plus de 90 % du trafic du bois. Des camions spécifiques, appelés grumiers, sont utilisés à cet effet.

Les camions peuvent avoir de nombreuses formes en fonction du type de bois à transporter, surtout leur longueur. La plupart d'entre eux dispose d'une grue hydraulique permettant la manipulation des grumes.

Pour les gros bois, le grumier est caractérisé par un longeron central télescopique ce qui permet d'adapter la remorque à la longueur des grumes. Elle ne comporte pas de plate-forme car celle-ci serait rapidement endommagée par les grumes de forme irrégulière.



LE TRACTEUR FORESTIER

Bien souvent, les tracteurs utilisés en forêt sont des modèles agricoles. Quelques aménagements sont alors nécessaires.

La protection ventrale (1)

Elle joue un rôle vis-à-vis des organes essentiels de la machine. On préconise une tôle de 8 à 10 mm pour des machines de 50 à 90 kW.

La protection frontale (2-9)

Elle est constituée d'une grille ou tôle perforée en forme d'entrave devant le radiateur. Cette protection est soudée sur deux montants qui rejoignent le toit de la cabine. Ils tiennent un rôle de déflecteur de branches.

La protection latérale (3)

Elle préserve le compartiment moteur.

La protection des roues (4)

Elle commence par les pneus qui doivent être du type « forestier » pour résister aux crevaisons.

La jante est renforcée sur sa bordure par un fer plat, cintré et soudé dessus, puis meulé soigneusement du côté du pneu. La valve est protégée par un tube en acier soudé sur la jante et muni d'un bouchon (10).

La protection arrière (5)

Si le tracteur reste sur piste, en débusquage avec treuil sur l'attache trois points, il est utile de l'équiper d'une protection arrière.

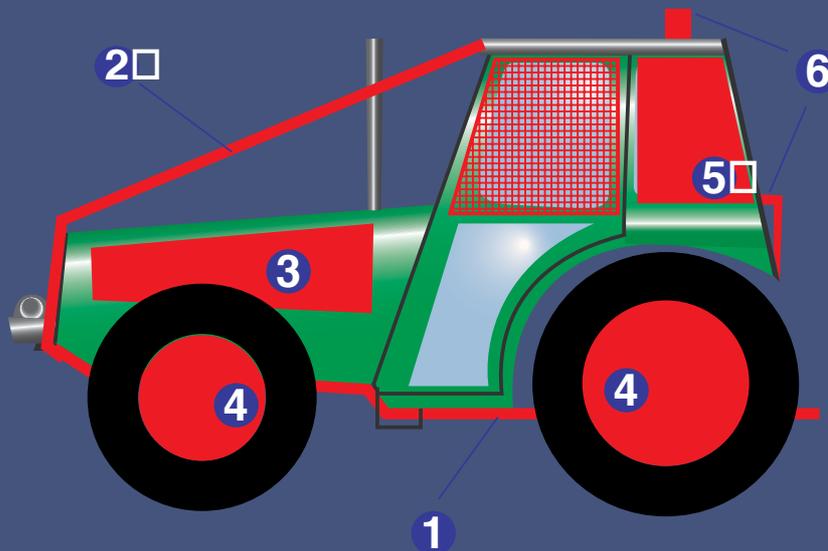
La protection des feux (6)

La protection des feux s'effectue par l'application de grille en métal déployé. Le gyrophare est amovible et son dispositif de fixation protégé.

À l'arrière, une *bêche* (7) sert de bouclier contre les chocs éventuels des grumes et évite le cabrage en cas de traction d'une grume de volume important.

Le tracteur peut également être équipé d'une *pelle* (8). Située à l'avant, elle peut être manœuvrée par des commandes hydrauliques. Elle sert à déblayer un obstacle de la piste, à ranger les bois sur les aires de chargement et à niveler les ornières après exploitation.

Enfin, la cabine sera également munie de *grilles de protection* (11).



SCIES MOBILES, FENDEUSES, ECORCEUSES ET AUTRES...



LA SCIE MOBILE

Voici un domaine qui se développe beaucoup ces dernières années et qui présente de nombreuses variantes. Du matériel ultra-léger jusqu'aux modèles plus lourds, on y rencontre des outils adaptés à chaque demande.

La principale raison de ce développement est la disparition des petites scieries locales et artisanales. Les propriétaires forestiers souhaitant valoriser des bois marginaux par leur taille, leur forme ou simplement par leur quantité trouvent de moins en moins de rentabilité dans les filières actuelles. Pour de très petits lots, le coût devient exorbitant.

Les modèles présents sur le marché vont de la structure légère, accueillant une tronçonneuse (1) jusqu'aux modèles tractables (2). Ceux-ci sont munis d'une scie à ruban équivalente à celle des scieries traditionnelles et peuvent dès lors réaliser des travaux de qualité comparable. Cette caractéristique permet aux scieurs possédant un hangar de cumuler scierie traditionnelle et mobile avec la même machine.

Certains modèles proposent des diamètres de coupe allant jusqu'à 1,40 m.

LES FENDEUSES

Pour réaliser le bois de chauffage, on a de plus en plus recours aux fendeuses mécaniques. Elles se déclinent selon leur puissance mais également le type de motorisation : de la toute petite fendeuse électrique pour un usage domestique jusqu'à la fendeuse tractable équipée de son propre moteur en passant par la fendeuse alimentée par la prise de force d'un tracteur traditionnel.

L'outil est généralement constitué d'un coin en acier (1) mû par un vérin hydraulique. Les forces de pression exercées peuvent être colossales (18 tonnes).

Certains modèles proposent des coins multiples permettant de fendre la bûche en plusieurs morceaux en un seul passage (2).



TAILLES DE FORMATION ET ÉLAGAGE

Une chose est de régénérer la forêt mais produire un bois de qualité, de haute valeur commerciale, nécessite un suivi régulier : Il faut produire des arbres de belle forme, rectilignes et dépourvus de nœuds sur plusieurs mètres de haut. Cette partie de l'arbre sera appelée la bille de pied et représentera la partie la plus valorisable.

La taille de formation

Réservée principalement aux arbres feuillus, elle permet de dessiner un tronc non fourchu et droit sur plusieurs mètres de haut. Elle se pratique dès le plus jeune âge et jusque que quand l'arbre atteint 12 mètres de hauteur. Les outils utilisés (échenilloirs, sécateurs, coupe-branches...) ressemblent à ceux de jardinage mais sont d'une robustesse adaptée à un travail intense en forêt.

L'élagage

Pratiqué tant sur les arbres feuillus que sur les résineux, il vise à obtenir du bois dépourvu de nœud sur 6 à 8 mètres de hauteur. Pour atteindre cet objectif, le forestier doit supprimer les branches à l'origine des nœuds.



BOTTAGE ET ABATTAGES DIFFICILES

S'il est d'usage courant d'abattre les arbres en entier et de les débiter par la suite, il est parfois nécessaire de procéder par étapes. Soit parce que le forestier souhaite éviter les dégâts à la régénération que provoquerait la chute d'une cime volumineuse, soit parce que l'abattage de l'arbre est délicat (route, ligne haute tension, voie de chemin de fer, habitation, etc.). Enfin, la chute d'un arbre avec sa cime peut provoquer l'éclatement du tronc et dévaloriser en partie ou en totalité l'arbre. On fait alors appel à des équipes spécialisées dans les abattages. Mi-forestiers, mi-alpinistes, ces acrobates débitent l'arbre morceau par morceau.

Supprimer la cime avant d'abattre l'arbre s'appelle le « bottage ».



LES PIÈGES À INSECTES

Dans le domaine forestier, il n'est pas envisageable de soigner un à un les arbres contre les maladies et insectes. De plus, l'écosystème est si complexe que l'application de l'un ou l'autre produit aurait des répercussions dommageables sur de nombreuses espèces avec des conséquences énormes en terme d'équilibre. Tout au plus, peut-on dans certains cas, comme celui de la maladie du hêtre que nous connaissons aujourd'hui, tenter d'enrayer une pullulation par la pose de pièges à insectes ou suivre l'évolution des populations.

Munis de produits très sélectifs, ces pièges attirent les insectes incriminés pour éviter qu'ils n'aillent s'installer sur d'autres arbres. Il s'agit soit d'hormones soit de produits similaires à ceux émis par les arbres en mauvaise santé, cibles privilégiées des insectes. Bien que cela ne permette pas de détruire toute la population, comme on le ferait au niveau d'une exploitation agricole, cela donne la possibilité à l'écosystème de réagir notamment par le développement de prédateurs.



CHEVAUX DE DÉBARDAGE ET MÉTHODES DOUCES...

Pour nonante pour cent des peuplements résineux de la province du Luxembourg, le cheval de trait est utilisé pour les trois premières éclaircies. Ce n'est pas du folklore mais indispensable ! Un cheval circule facilement entre les arbres qui ont été plantés à 1,50 mètre d'écartement, ce qu'une machine ne peut pas faire...

Plus de 300 chevaux travaillent aujourd'hui en forêt et ont encore un bel avenir. Outre pour les travaux cités ci-dessus, ces chevaux constituent bien souvent les seuls « outils » d'exploitation acceptables pour les sols particulièrement sensibles. Certains contrats d'exploitation les imposent déjà et il y a fort à parier que ce ne sont pas les derniers.

La dimension des bois pouvant être tirés par un cheval dépend de sa race, de son sexe, de l'essence débardée, de la conformation du terrain, des conditions météorologiques et de l'écorçage ou non du bois :

- ◆ un trait belge tirera des bois de plus grosses dimensions qu'un arden nais car il est plus lourd ;
- ◆ une poulinière en dehors de la gestation aura les mêmes capacités qu'un étalon ;
- ◆ sur un terrain en pente, si un cheval débusque en descendant, la dimension des bois est triplée. S'il débusque en montant, la dimension des bois est réduite d'un tiers ;
- ◆ un sol fort sec freinera plus la charge qu'un sol légèrement humide ;
- ◆ si l'écorce est retirée, l'effort fourni par le cheval sera réduit de 20 %, ce qui augmente le volume de bois tirable ;
- ◆ sur sol plat, un cheval peut tirer de 0,7 à 0,8 m³. L'idéal est 0,5 m³ toute la journée pour avoir un bon rendement sans fatiguer le cheval. Deux chevaux mis en balance (parallèle) ou en flèche (en suivant) peuvent tirer de 1,5 à 2 m³ mais l'idéal est de 1 m³ toute la journée.

Sur sol en pente, un cheval peut donc tirer de 1,5 à 2 m³ en déplaçant la charge parallèlement à la pente. En montée, ce volume se restreint à 0,5-0,6 m³. En se déplaçant perpendiculairement à la pente, deux chevaux mis en balance ou en flèche sont nécessaires pour un bois d'un volume de 1,5 à 2 m³.

Ces dimensions sont des données moyennes car elles peuvent encore varier selon l'essence, par exemple le mélèze a une écorce très épaisse et crevassée, ce qui demande plus d'effort de la part du cheval. La densité d'un bois peut faire varier le volume de la charge.

Un tronc rectiligne et sans chicots, comme l'épicéa par exemple, offre beaucoup moins de résistance qu'un tronc sinueux. Deux chicots de 5 cm suffisent pour que le cheval ne puisse partir avec le bois. Ce qui nécessite de la part des bûcherons un ébranchage parfait.



TRAIT BELGE



TRAIT ARDENNAIS

TAILLE	oscillant entre 1,60 et 1,70 m	1,55 à 1,66 m pour les juments 1,60 à 1,64 m pour les étalons
ROBE	rouan, alezan et gris fer (modes actuelles)	bai ou rouan (modes actuelles)
TÊTE	légère et expressive, portée par une encolure courte et épaisse	petite et très expressive
ENSEMBLE	le rein doit être court	trapu, épais, profond, court et les genoux près de terre
MEMBRE	puissants, secs et sans tare	secs et sains
CARACTÈRE	calme et obéissant	ardeur au travail exemplaire



L'ARNACHEMENT DU CHEVAL DE DÉBARDAGE

- ❶ le mors dans la bouche
- ❷ l'œillère
- ❸ les rênes
- ❹ le collier
- ❺ les avant-traites vont du collier à la dossière
- ❻ la ceinture
- ❼ la dossière
- ❽ les traits, reliés par le raye-trait, sont prolongés des arrières-traites, du torret et de la chaîne de débardage

Pour transformer sa puissance musculaire en traction, le cheval porte un harnais.

La bride, le mors, les œillères, les rênes et cordon permettent la conduite.

Le collier est le plus souvent constitué d'une attelle en bois renforcée de métal, de cuir et rembourré de paille de seigle.

La ceinture portée au niveau des aisselles empêche le collier de glisser en avant sur la tête baissée.

La dossière porte sur les flancs les points de ralliement entre les traits et avant-traites. Une ventrière y est accrochée et a pour fonction d'empêcher que le cheval ne s'étrangle avec le collier lorsqu'il tire.

Deux traits (chaînes ou baguettes métalliques) maintenus écartés à leurs extrémités par les raye-traites (sorte de palonnier en bois ou métal) où viennent s'accrocher les deux arrières-traites (chaînes métalliques) reliés entre eux par le torret (crochet monté sur un émerillon).

La chaîne de débardage, simple ou double, s'accroche au torret. Elle est elle-même munie d'un crochet.

LA GESTION DES ZONES SENSIBLES

On retrouve de nombreuses zones sensibles sur le territoire de la région wallonne. Qu'elles soient gérées par l'administration, des associations ou des propriétaires privés, elles nécessitent des techniques et outils particuliers. En voici deux exemples :

Le Cheval de Fer

Le Cheval de Fer est un système complet destiné à la forêt, au jardin et au transport sur différents types de terrains. Sa souplesse, sa puissance et sa faible pression au sol en font une solution plus respectueuse de l'environnement

que les machines traditionnelles plus lourdes. Grâce à la largeur de ses chenilles, le Cheval de Fer ménage le sol et les plantes sur son passage. Même à pleine charge, sa pression au sol est plus faible que celle de l'opérateur. On parle de 0,15 kg/cm² de pression au sol.



Le Cheval de Fer peut être équipé d'un treuil ou d'une remorque.

La vache highlands

Afin de palier à l'abandon de certaines pratiques agricoles séculaires auxquelles étaient associées une nature particulière, certaines réserves naturelles sont gérées avec la seule aide de vaches de race rustique, entre autres des highlands.

L'utilisation de ces vaches répond bien aux exigences des gestionnaires de réserves naturelles pour tout un tas de raisons :

- ◆ il s'agit d'animaux rustiques, c'est-à-dire ne nécessitant que peu de soins ou d'entretien (pas de frais de vétérinaire) ;
- ◆ cette race est originaire d'Écosse où elle vit dans les tourbières, elle est donc adaptée aux sols souvent humides des réserves naturelles ;
- ◆ elles sont sélectives dans leur alimentation, ce qui permet le maintien d'une certaine biodiversité en espèces végétales ;
- ◆ elles ont la dent dure contre les ligneux, évitant ainsi l'embroussaillage progressif de leur territoire ;
- ◆ enfin, avec leurs grandes cornes et leur caractère sauvage, elles sont à même de dissuader les visiteurs intempestifs de pénétrer dans la réserve naturelle.

